

L'accord prévu pour créer un parking place du Cheval-Rouge tombe à l'eau

■ La chambre de commerce, qui devait financer près de la moitié de l'opération, fait marche arrière. Elle achèterait seulement des commerces en surface. La mairie assure que le parking verra quand même le jour en 2011.

Rien ne va plus entre la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Loiret et la ville d'Orléans. Les discussions qu'elles mènent l'une et l'autre, depuis près de trois ans, en vue de construire un nouveau parking d'un peu moins de 400 places, place du Cheval-Rouge, en centre-ville, sont dans l'impasse.

La CCI devait apporter près de 5 millions d'euros et financer 50 % de l'opération, selon la convention envisagée au départ. Mais elle s'est ravisée pour des raisons juridiques (lire "Questions à" par ailleurs). Et elle a soumis, le 30 juin, une proposition nettement moins-disante à la municipalité : elle est désormais prête à investir un peu plus de 2 millions d'euros, pour acquérir des locaux commerciaux à la surface de l'ouvrage, ainsi que trente places de parking (qui seraient réservées à ses membres). Soit deux fois moins que prévu !

La ville n'a pas souhaité qualifier cette décision. Elle n'a pas encore répondu officiellement à la CCI, mais selon nos informations, elle ne se satisfait pas du nouveau schéma proposé. Elle ne renonce pas à bâtir le parking pour autant, mais elle va



MARDI APRÈS-MIDI, PLACE DU CHEVAL-ROUGE. Le parking devait être livré avant le début des travaux de la deuxième ligne de tram pour faciliter l'accès au centre-ville pendant les travaux. La décision de la CCI risque de retarder l'opération. (Photos : Gérard Bézard)

devoir rechercher de nouvelles sources de financement, et l'équipement a désormais peu de chances — à moins d'un rebondissement — de voir le jour avant le début de la réalisation de la deuxième ligne de tram. Or, il était notamment prévu pour faciliter l'accès au centre-ville, pendant les travaux, au moyen d'une entrée et d'une sortie par les quais...

« Nous tenons beaucoup à ce parking pour compléter l'offre de stationnement à visée commerciale », souligne Muriel Cheradame, adjointe au maire d'Orléans, chargée des transports : « La ville est en train de regarder les possibilités qu'elle a de faire ce parking ou de le concéder. Rien n'est arrêté. Le partenariat avec la CCI est compromis. Maintenant, il faut qu'on trouve des solutions... »

Deux chantiers

La livraison est prévue « à l'horizon 2011 », selon l'élue, c'est-à-dire à peu près en même temps que l'arrivée de la deuxième ligne de tram, attendue à l'automne 2011.

La concomitance des deux chantiers n'accroîtra pas forcément les difficultés d'accès au centre-ville, selon Muriel Cheradame. Celle-ci estime possible de mener les travaux parallèlement sans trop de gêne : « Ça

peut s'organiser. Il y a beaucoup de travail en sous-œuvre. »

Rien ne dit, toutefois, que la mise en service du tram ne sera pas elle aussi retardée de quelques mois. Et une livraison décalée des deux équipements reste encore possible.

Mais la volte-face de la CCI risque d'affecter durablement les relations qu'elle entretient avec la ville. Il n'est pas exclu que la municipalité décide de concé-

der la totalité de l'opération (construction et exploitation) à une société privée, pour résoudre la question du financement. La CCI, dont la décision est contestée en interne, pourrait dans ce cas être totalement écartée du projet... Et l'équipe qui la dirige sera peut-être amenée à payer le prix de ses choix, lors des prochaines élections consulaires prévues fin 2009.

Jacques Chavanes.

QUESTIONS À Yves Broussoux

président de la chambre de commerce et d'industrie du Loiret (CCI)

« C'est un problème uniquement juridique »

Qu'est-ce qui motive la décision de la CCI ?

Le schéma sur lequel nous étions en train de travailler depuis quelque temps ne peut pas se mettre en place pour des raisons d'ordre uniquement juridique et administratif. La chambre ne peut pas apporter une aide au financement du parking, par un abondement au projet, parce qu'elle est obligée, dans le cadre de son statut, d'avoir des murs ou des actifs représentatifs, en contrepartie, si elle investit. Et elle a également ses équilibres financiers. On a regardé s'il y avait des schémas pour résoudre la difficulté. Mais ils s'avèrent extrêmement compliqués à mettre en place et ils risquent de faire perdre du temps à l'opération.

La CCI pourrait être copropriétaire des locaux...

Le montage juridique qui

consiste à créer une copropriété risque d'être un monstre du point de vue gestion. Dans un équipement de cette nature, cela peut être difficile à gérer dans le temps. Mais nous souhaitons vivement participer. Nous avons fait une proposition à la ville.

Oui, mais vous vous rétractez par rapport au projet initial...

Non, non... Je ne peux pas accepter ce mot. Je ne me rétracte pas. Quand vous avez un parking de x étages, c'est très difficile de dire « le premier étage est à Paul, le deuxième est à Pierre » et c'est un troisième tiers qui gère tout ça. Cela peut poser des problèmes dans le temps. Alors, restons simples et restons sereins.



Le parking du Cheval-Rouge pourrait avoir deux entrées, contrairement au parking de la Charpenterie, qui n'en a qu'une, et qui est inaccessible en cas de manifestation sur les quais.

François Foussier : « On a perdu trois ans... »

François Foussier, adjoint au maire d'Orléans, ancien vice-président de la CCI, exprime son « étonnement », avec un mélange de « grande déception » et de « grande satisfaction », à la suite de la décision d'Yves Broussoux, le président de la CCI, de réduire l'enveloppe consacrée au parking du Cheval-Rouge. « Je suis étonné parce que le président de la CCI avait la volonté de participer à ce parking depuis la fin 2004. Il me l'a toujours dit. Il l'a affirmé à plusieurs reprises, notamment devant 200 commerçants, à la fin

avril 2008, lors de la dernière assemblée générale des Vitrines d'Orléans (l'association du commerce en centre-ville). Peut-être qu'il y a eu certains de ses collaborateurs, peut-être même certains élus de la CCI, non commerçants, qui n'ont pas compris l'intérêt du commerce en France. Il faut jouer la proximité, et la chambre ne la joue pas assez. »

« Je suis déçu pour tous mes amis et collègues commerçants, parce que ça fait trois ans qu'on en parle, et qu'on souhaitait tous que ce parking soit mis en place et

fonctionne avant les travaux de CLEO, qui vont bientôt démarrer dans le centre-ville. Ce parking devait renforcer tout le programme de la rue des Halles — il y avait un cheminement piéton est-ouest qui devait se faire par le bas de la rue Royale —, et il devait alimenter aussi tout le sud du centre-ville. »

« Mais j'éprouve aussi une très grande satisfaction parce que je sais que Serge Grouard a l'intention de faire ce parking, et parce que je sais qu'il le fera. On a perdu trois ans. Mais on va essayer de rattraper le temps perdu. »